

far.

DÉTERGENT 2D NEUTRE COQUELICOT

162

165

168



Réf : 569164 (5L) - 569167 (20mL) - 569170 (2,5L)

DÉTERGENT DÉSODORISANT

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Permet l'entretien quotidien de toutes les surfaces lavables : carrelages, sols, murs...



MODE D'EMPLOI

Diluer de 1 à 2% dans l'eau froide.

Sur salissures importantes, utiliser le produit pur.

Rincer obligatoirement dans le cas de nettoyage de récipients ou de surfaces pouvant entrer au contact de denrées alimentaires.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	COULEUR	PH	DENSITÉ	ODEUR
liquide voilé	rose	6,5 - 7,5	0,99 - 1,01	coquelicot

CONDITIONNEMENTS

ref.569164 (162) : Bidon de 5L - carton x2 - palette x128

ref.569167 (165) : Dose de 20mL - carton x250 - palette x18 000

ref.569170 (168) : Autoflex 2,5L - carton x2 - palette x128

NATURE CHIMIQUE

- Agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques <5%
- 2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL
- METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE
- Parfums

ENVIRONNEMENT

Surconditionnement : carton recyclable

Poche Flex 2.5L, bidon de 5L et dose : emballage recyclable

MATÉRIEL DE DOSAGE PRÉCONISÉ POUR LA POCHE FLEX 2,5L



- 534318 - Doseur 1 produit chimique haut débit seau ECOMIX COMP
- 534317 - Doseur 1 produit chimique bas débit pulvé ECOMIX COMPAC
- 600076 - Raccord jonction ECOMIX
- 534319 - Doseur 2 produits chimique haut débit 1 seau + 1 pulvé ECOMIX COMP
- 537625 - ECOMULTI COMPACT 6P 4 pulvés + 2 seaux

ETIQUETAGE RÉGLEMENTAIRE

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage
- Etiquetage additionnel

Consignes de sécurité : se référer à la fiche de données de sécurité

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Eviter les projections oculaires
- Stocker à l'abri du gel.

TRANSPORT ADR

- SOUMIS
- NON SOUMIS

CODE DOUANIER

34025090

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)1.42.70.54.55 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.